

DE LA RECHERCHE À L'INDUSTRIE



# ANIMATION D'UN CLUB PCR EXPLOITANT/ENTREPRISES INTERVENANTES À L'ÉCHELLE D'UN CENTRE CEA



Philipp Blaise

[www.cea.fr](http://www.cea.fr)

**Dans le domaine de la sécurité, les échanges sont exigés entre les chefs des entreprises**

*le chef de l'entreprise utilisatrice assure la coordination générale des mesures de prévention. Il communique à la personne compétente en radioprotection, les informations qui lui sont transmises par les chefs des entreprises extérieures*

## **Les échanges entre PCR**

*Pour les opérations comportant un risque d'exposition, les échanges sont mentionnés pour la définition et la mise en œuvre de la coordination générale des mesures de prévention. Le décret 2003-96 précise que la PCR **peut** prendre tous contacts utiles avec la PCR de l'entreprise extérieure. Lors la modification de ce décret par le décret 2007-1570 on précise que la PCR **prend** tous contacts utiles.*



# LE CENTRE DE MARCOULE

**Un centre composé de 2 INB et d'une INBS (16 installations individuelles)**

## Les activités du centre:

- La recherche sur le cycle du combustible notamment l'aval du cycle
- Le traitement et conditionnement des déchets et effluents,
- Le démantèlement d'installations

## Les salariés:

- 1500 salariés CEA
- 900 salariés AREVA NC
- 1500 salariés entreprises extérieures

250 entreprises travaillent en zone réglementée



# LA SITUATION ANTÉRIEURE

Les échanges entre PCR se pratiquent pour les interventions en zone réglementée (Plan de prévention, DIMR, réunions de chantiers ...)

Un Comité de Coordination Radioprotection CEA/AREVA a été mis en place à la création du SPR CEA en 2005, pour garantir la cohérence des pratiques de radioprotection sur le centre (fréquence de réunion mensuelle)

Les PCR expriment un manque d'informations sur les exigences radioprotection du CEA et les évolutions de ces exigences

**Décision de créer une  
instance d'échanges entre PCR**



## Les participants

- Les PCR entreprises ayant demandé à participer (actuellement 46)
- Autres participants: PCR CEA, PCR AREVA
- Taux de participation: en moyenne 13 participants PCR entreprises
- Au départ PCR des entreprises d'assainissement/démantèlement puis par la suite les autres entreprises (exemple entreprises de travail temporaire)



## La réunion:

- Fréquence: 3 réunions par an, durée de durée 2h30
- Ordre du jour: les points demandés par les PCR, les évolutions des procédures centre, le retour d'expérience radioprotection constaté sur le terrain

## Définition des interfaces radioprotection :

Présentation des organisations radioprotection respectives et définition des interfaces associées: rôles et missions des différents acteurs (PCR, SPR, radioprotectionniste entreprise...)



## Améliorer la connaissance dans le domaine de la réglementation radioprotection

exemple législation radioprotection sur le travail intérimaire

## Suivi dosimétrique employeur

Formalisation par installation des champs de rayonnements à surveiller ainsi l'obligation d'un dosimètre criticité



## Ces réunions permettent

### Aux PCR entreprises:

- De mieux connaître les pratiques et exigences radioprotection du centre
- De donner leur avis sur des projets d'évolutions des pratiques de radioprotection
- De faire remonter au CEA les problèmes rencontrés sur le terrain
- D'échanger sur les bonnes pratiques

### Aux PCR CEA:

- D'améliorer l'applicabilité des procédures de radioprotection
- D'avoir un retour « terrain » des entreprises
- De bénéficier des connaissances et compétences des PCR entreprises



